



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 16 SEPTEMBRE 2008

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le 17 septembre 2008

À une séance régulière du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 16 septembre 2008 à dix-neuf heures trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Jean- Léo Legault, Robert Lamarre, Sylvain Marinier et Kenneth Hague, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général, monsieur Benoit Fugère, greffier et madame Claude Laneuville, greffière adjointe.

Était absent: monsieur le conseiller Grant MacKenzie

Ouverture de la séance

Le maire Laurent Paquette procède à l'ouverture de la séance

Mot de bienvenue.

Le maire, Laurent Paquette, souhaite la bienvenue aux citoyens dans l'assistance.

AG2008-09-081

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AG2008-09-082

Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 19 août 2008

ATTENDU QUE

le greffier a remis une copie de ce procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le procès-verbal de la séance régulière du 19 août 2008.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

ADMINISTRATION

TRÉSORERIE

AG2008-09-083

Comptes payés – Août 2008

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les comptes déjà payés du mois d'août 2008, au montant de 154 691,69 \$.

ADOPTÉE

AG2008-09-084

Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du certificat du trésorier numéro CT-2008-8 – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

RESSOURCES HUMAINES

AG2008-09-085

Cour municipale – Absence de la greffière – Nomination d'un greffier suppléant – Séance de cour du 29 septembre 2008 à 9h30

ATTENDU QUE

la greffière de la cour municipale sera absente lors de la séance de cour du 29 septembre 2008 à 9h30 ;

ATTENDU QUE

l'article 66 de la Loi sur les cours municipales donne le pouvoir au conseil municipal de nommer un greffier suppléant pour assister le juge lors d'une absence du greffier ;

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération nomme madame Annie Tremblay-Gagnon greffière suppléante, afin d'assister le juge à la séance du 29 septembre 2008 à 9h30.

ADOPTÉE

SERVICES TECHNIQUES

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AFFAIRES NOUVELLES

AG2008-09-086

Installation de deux bornes-fontaines sèches - Demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des membres du conseil:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts autorise le directeur des Services techniques à faire une demande auprès du ministère de l'Environnement et du développement durable du Québec pour l'obtention des certificats d'autorisation nécessaires à l'installation d'une borne-fontaine sèche à chacun des endroits suivants:

- dans l'emprise du chemin Ladouceur, sur une partie du lot 7B, rang 6, canton Beresford;
- face au 6092, route 329, sur une partie du lot 9, rang 1, canton de Beresford

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR.

AG2008-09-087

Levée de la séance

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère

INDEX DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES LE 16 SEPTEMBRE 2008

AG2008-09-81.	Adoption de l'ordre du jour
AG2008-09-82.	Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 19 août 2008
AG2008-09-83.	Comptes payés – Août 2008
AG2008-09-84.	Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération
AG2008-09-85.	Cour municipale – Absence de la greffière – Nomination d'un greffier suppléant – Séance de cour du 29 septembre 2008 à 9h30
AG2008-09-86.	Installation de deux bornes-fontaines sèches - Demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement
AG2008-09-87.	Levée de la séance